RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

Valenciennes Métropole

Madame, Monsieur,

C’est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d’activités de Valenciennes Métropole pour l'année 2021.

Ce document est une synthèse des actions et projets engagés en 2021 et de celles poursuivies afin d'améliorer le quotidien des habitants, le cadre de vie des communes du territoire et l’attractivité économique. Il illustre la richesse et la diversité de nos compétences.

Pour la deuxième année consécutive, l’épidémie de Covid 19 a impacté nos vies et l’activité économique. Malgré un contexte incertain et complexe, Valenciennes Métropole est restée mobilisée et des projets d’envergure ont pu se concrétiser. Ils participent à faire de Valenciennes Métropole un territoire dynamique, attractif, rayonnant, vivant et solidaire.

Ce rapport d'activités reflète les efforts conjugués des élus communautaires et de nos agents, en collaboration avec les acteurs du territoire qui se mobilisent au service des habitants du territoire. Cette année encore, nous pouvons être fiers du travail accompli.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien sincèrement

LAURENT DEGALLAIX
Président de Valenciennes Métropole

3 Développer l’économie et l’emploi
6 Cultiver le lien social
8 Réinventer la ville
12 Préserver l’environnement
15 Animer et promouvoir le territoire
18 Optimiser les moyens et les ressources

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole accompagne l'innovation. Elle soutient également l'implantation et les projets d'investissement d'entreprises.

LA FILIÈRE **MOBILITÉS INNOVANTES ET DURABLES**

LE TECHNOPÔLE TRANSALLEY À FAMARS

La dynamique Transalley s'est confirmée en 2021, même si la pandémie a fragilisé certaines entreprises et que plusieurs événements ont dû être reportés ou annulés.

L'année 2021 a été marquée par plusieurs inaugurations : la piste Gyrovia, la seconde pépinière de Valenciennes Métropole Innovespace, proposant bureaux, ateliers et l'incubateur, qui a changé de lieu et augmenté sa capacité.

L'Institut des Mobilités et des Transports Durables a, dans le cadre de l'année européenne du ferroviaire 2021, mis en avant la filière d'excellence du valenciennois via des expositions et conférences. Le grand public et les scolaires y ont été accueillis.

72 entités
réunies à Transalley

9 nouvelles entreprises et 49 emplois créés en 2021

En 2021, le thème « industrie 4.0 » a pris toute son importance avec, notamment, l'arrivée de nouvelles entreprises sur le technopôle et la labellisation nationale pour devenir « plateforme d'accélération industrie du futur » afin d' accompagner les entreprises dans leur transformation. La démarche pour créer une « Cité des Métiers » pour les filières de l'industrie des mobilités a également été engagée. Enfin, la dynamique entrepreneuriale s'est confirmée avec le lancement du premier « créathon », un challenge étudiant de création d'entreprises innovantes.

LA FILIÈRE **NUMÉRIQUE**

LES RIVES CRÉATIVES DE L'ESCAUT À ANZIN

En 2021, le hub des Rives Créatives de l'Escaut, dédié à la création et à l'innovation numérique, a connu un important développement, notamment en termes d'accompagnement de porteurs de projets d'entreprises dans le domaine du numérique. En effet, 16 projets sont entrés dans l'incubateur en 2021 contre 7 projets en 2020 pour un total accompagné de 23 projets pour l'année 2021 (incluant donc les projets 2020 qui ont poursuivi en 2021 leur parcours d'accompagnement).

En 2021, neuf entreprises se sont également implantées sur les Rives créatives à l'image de LD PRO, une entreprise de conception, développement et commercialisation d'imprimante 3D, de scanners 3D et de logiciels 3D dédiés à la réalisation d'embouts auditifs et d'empreinte auditive qui a choisi les Rives Créatives pour positionner son activité.

Si les Rives Créatives connaissent un tel succès, c'est qu'elles proposent un parcours complet, depuis l'accompagnement de projets d'entreprise, jusqu'à l'accélération d'entreprises déjà constituées et en phase de développement. Ces accompagnements se formalisent en rencontres individuelles mensuelles, en ateliers collectifs, en missions d'inspiration à l'étranger ou encore en rencontres d'affaires. Les Rives Créatives proposent également aux entreprises hors filière de se former et se digitaliser grâce à des ateliers divers sur les thèmes de la Cybersécurité, la présence en ligne, la SEO, le développement d'appli web etc.

Si l'année 2021 a été riche en projets, elle a aussi été marquée par des rencontres et par le lancement du « Rives&You », une communauté regroupant porteurs de projets, entrepreneurs, start-ups, écoles de pointes, formations et étudiants. Cette communauté est déjà composée de 150 membres.

LA FILIÈRE **LOGISTIQUE DURABLE**

5eme Port fluvial de France

C'est le 5ème port fluvial de France ! Avec une capacité de stockage de conteneurs portée à 45 000 m², le port de Bruay-Saint-Saulve offre à de très nombreuses entreprises du territoire des solutions de transport plus durables.
Le port du valenciennois relie le Nord et l'Est industriels de la France aux ports maritimes d'Anvers, de Rotterdam, de Terneuzen et de Dunkerque.

EVALUATION DE L'OFFRE ET REQUALIFICATION DES PARCS D'ACTIVITÉS

L'année 2021 a été marquée par un travail important sur l'offre foncière et immobilière de Valenciennes Métropole afin de développer une nouvelle stratégie de développement économique. Des études de programmation économique ont été lancées afin d'optimiser au mieux le foncier économique sur notre territoire, d'étoffer l'offre immobilière, et de proposer des emplacements premium aux entreprises. Les dossiers de requalification des parcs des Dix Muids à Marly et Lavoisier à Petite-Forêt ont été préparés en vue d'une mise en œuvre en 2022.

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE VERTUEUSE

L'année 2021 a été marquée par un volume conséquent de contacts entreprises, confirmant la reprise d'une dynamique économique positive sur le territoire. Plusieurs entreprises ont choisi Valenciennes Métropole pour le développement de leurs projets. Parmi elles **Poweend** (Eolien / Rouvignies), **Euroagglo** (Fabrication d'équipements d'agglomération et de granulation / Quiévrechain), **Profinord** (Production de tôle en acier / Onnaing) ou encore **Refracol** (Fabrication de produits réfractaires / Marly).

L'implantation phare de l'année ? **Origine**. L'entreprise française qui est leader de la fabrication de vélos haute gamme et sur mesure, a choisi le parc d'activités de l'Aéroport à Rouvignies pour construire sa nouvelle usine qui va leur permettre de doubler la taille de son site de production.
Les travaux de construction de ce site moderne et respectueux de l'environnement devraient se terminer en 2023. Ce projet, qui représente un investissement global de 6 000 000 €, permettra la création de 100 emplois. Véritable vitrine nationale et internationale de l'industrie de fabrication de cycles, l'arrivée d'Origine renforce la filière mobilité et transport et marque davantage le savoir-faire et le caractère résolument innovant du tissu économique de Valenciennes Métropole.

Commerce de proximité

7 projets ont été accompagnés en 2021 pour un montant d'aide de 90 844 €

LA COMMUNAUTÉ BUSINESS VALENCIENNES ATTRACTIVE

Dans un objectif de rendre Valenciennes Métropole toujours plus attractive pour les acteurs et actrices économiques, le service développement économique a élaboré une stratégie à la fois endogène et exogène autour de la marque « Valenciennes attractive ». S'agissant du volet endogène, un programme a été développé afin de créer une animation qui fédère les entreprises locales et facilite leurs relations business et le dialogue avec nos élus.

Depuis septembre 2021 la page LinkedIn Valenciennes Attractive est dédiée à la promotion des activités économiques de l'agglomération. Cette page est en pleine croissance et réunit une communauté de plus de 2000 personnes. C'est le moyen de promouvoir les évènements, les solutions d'implantations, les infrastructures et l'accompagnement du territoire. C'est également un canal de promotion des réussites de nos entreprises.

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Valenciennes Métropole a fait de la cohésion sociale un de ses engagements prioritaires. L'agglomération anime une démarche collective et concertée avec l'ensemble des partenaires.

LE CONTRAT DE VILLE

Le contrat de Ville est un document stratégique de mobilisation et de coordination des interventions publiques en direction des quartiers les plus fragiles du territoire. Cette politique publique rassemble 40 partenaires.

En prévision de la fin de son Contrat de Ville en 2022, Valenciennes Métropole a engagé, dès 2020, une démarche d'évaluation d'ampleur.

Celle-ci a été menée en deux volets : un premier volet visant à récolter des données à dominante statistique (2020-2021) sur la situation des quartiers, et un volet plus qualitatif dédié à l'évaluation des politiques menées (2021-2022).

L'agglomération s'est équipée pour construire un nouveau contrat de Ville. Elle est forte d'une analyse approfondie qui a permis de proposer des organisations de travail plus efficaces et à l'écoute des habitants et associations, forces vives de cette politique.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'année 2021 a marqué la dissolution du GIP Réussite Educative et la reprise, en juin, du programme de réussite éducative en gestion directe par Valenciennes Métropole.

Rien ne change pour les usagers : en 2021, 561 enfants de 0 à 16 ans et leurs familles, issus des quartiers prioritaires de la Ville, ont bénéficié d'un accompagnement global et personnalisé (par les médiatrices et référentes) en fonction des fragilités repérées dans le cadre du PRE. Le travail en partenariat est toujours aussi riche, notamment avec l'éducation nationale et avec les correspondants locaux sur les 11 villes concernées qui œuvrent à la mise en place d'actions concertées avec les 300 acteurs éducatifs des territoires impliqués dans le dispositif.

LE DISPOSITIF AIR

Le ressort du tribunal judiciaire de Valenciennes connait une délinquance fortement liée à la consommation d'alcool et de stupéfiants. Afin d'apporter une réponse pénale adaptée à cette problématique, le dispositif AIR (Accompagnement Individuel Renforcé), soutenu par Valenciennes Métropole, a été mis en place dans le ressort du tribunal judiciaire de Valenciennes depuis avril 2018 pour les mis en cause majeurs présentant une addiction.
En 2021, 118 personnes sont entrées dans le dispositif. 89 en sont sorties et 68 % d'entre eux ont bénéficié d'un classement sous condition clôturé en réussite.

Le dispositif spécifique lié à l'accompagnement individuel renforcé des auteurs de violences conjugales a concerné 55 personnes, suivies dans l'attente de leur procès. 65 % des sorties du dispositif sont assimilées à des sorties positives.
En 2021, un protocole d'accord a été conclu afin d'étendre le suivi aux mineurs. Il s'agit d'assurer une prise en charge rapide des mineurs, y compris primo-délinquants, souffrants d'une addiction et/ou non insérés socialement ou scolairement.

LE SOUTIEN À L'INSERTION ET L'EMPLOI

Valenciennes Métropole se mobilise en faveur de l'emploi et de l'insertion. L'agglo soutient des outils territoriaux (Mission Locale, Ecole de la 2ème Chance…) et met en oeuvre des dispositifs contractuels, en écho à des politiques spécifiques d'appui aux filières et aux entreprises locales.

1155 personnes accompagnées par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un parcours individualisé et renforcé

340 nouvelles intégrations

203 sorties positives

1632 étapes de parcours réalisées

Portée par le PLIE, une ingénierie spécifique liée aux clauses d'insertion dans les marchés publics, s'est traduite en 2021, par la réalisation de 102282,88 heures, réparties sur 67 opérations, soit 237 contrats de travail pour 212 participants. Les entreprises sont également impliquées dans une démarche inclusive, via le développement des achats responsables dans la commande publique.

L'axe 1 du Contrat de Ville de Valenciennes Métropole finance et suit des initiatives permettant la levée de certains freins à l'emploi, en facilitant la garde d'enfants, la mobilité, la confiance en soi, l'accès au numérique ou encore l'entrepreneuriat. L'insertion par l'activité économique, notamment les ateliers chantiers d'insertion, est soutenue par l'agglomération. C'est une solution de mise à l'emploi qui s'intègre à un parcours d'accompagnement vers l'emploi durable.

DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CRÉATRICES D'EMPLOI

SERVICES À LA PERSONNE (SAP)

- Guide et site internet *www.servicesalapersonnevalenciennes.fr*
- Animation des Points Infos SAP
- Professionnalisation des acteurs, avec des actions de formation spécifiques (Aide-ménagère, découverte du métier d'assistant/auxiliaire de vie …)
- Appui des employeurs dans leurs recrutements

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Dans le cadre de sa politique de Cohésion sociale et de développement économique, Valenciennes Métropole soutient depuis de nombreuses années des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire.

Un travail de concertation avec les partenaires et acteurs du territoire a été engagé pour définir les conditions de mise en œuvre, pour la période 2021-2026. C'est une mobilisation autour de 40 acteurs actifs.

Afin d'accompagner les structures, Valenciennes Métropole soutient financièrement la mise en place de nouvelles initiatives sur le territoire de Valenciennes Métropole. En 2021, 4 projets ont été financés :

- la création d'une épicerie sociale et solidaire
- une librairie de livres neufs recyclés et ateliers de transition écologique
- un atelier chantier d'insertion bio nettoyage en milieu médicosocial
- la création d'une filière de réemploi de bocaux en verre

EGALITÉ FEMME-HOMME, UN AXE TRANSVERSAL

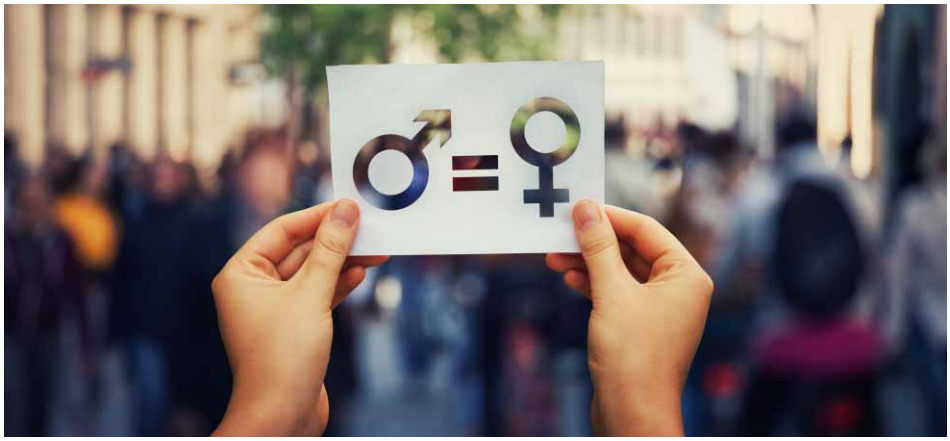

Après la signature de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale en 2019, Valenciennes Métropole a adopté, en décembre 2021, un plan d'actions pluriannuel « Egalité » ambitieux, pragmatique et innovant à l'échelle nationale composé de 10 actions phares.

Il concerne les principales politiques publiques conduites par l'agglomération : cohésion sociale, insertion, culture, sport, développement économique, agriculture, aménagement, commande publique, communication…).

L'objectif fixé pour 2022 est d'informer et de sensibiliser les différents partenaires par le biais de formations dispensées tout au long de l'année, notamment à destination des acteurs associatifs intervenant sur les champs de la cohésion sociale, de la culture ou du sport.

À l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, Valenciennes Métropole a créé un livret numérique regroupant les événements qui, du 22 février au 17 mai, se sont déroulés dans 8 villes du territoire.

50 000 €

c'est le budget consacré chaque année par Valenciennes Métropole pour piloter et mettre en œuvre le plan d'actions « Egalité ».

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le nouveau CODEV a été constitué fin 2021 à la suite d'un appel à candidatures, sa nouvelle présidente est Renée Stiévenart.

La philosophie de ce nouveau CODEV est la suivante :

- Un CODEV resserré : **41 membres** (contre plus de 90 membres dans l'ancien CODEV)

- Un CODEV paritaire et représentatif de la diversité de l'agglomération: près de 40% de femmes, des représentants de milieux (associatifs, culturels, économiques, sociaux) et une meilleure représentativité géographique

- Un CODEV en lien avec les priorités politiques de Valenciennes Métropole : les priorités de travail (3 à 4 maximum) sont co-construites avec Valenciennes Métropole, des Vice-Présidents et des techniciens sont référents sur chaque thématique de travail, un chargé de mission est spécifiquement dédié au CODEV au sein de Valenciennes Métropole

Les premières thématiques dont se saisiront les groupes de travail seront définies début 2022 sur proposition du Bureau du CODEV.

RÉINVENTER LA VILLE

La rénovation urbaine est au cœur de l'action de Valenciennes Métropole. Il s'agit de mettre l'humain au cœur des projets urbains et d'améliorer le quotidien de ceux qui vivent de territoire.

LE PROJET PNRQAD

Le Palace

Le projet PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) se poursuit sur les communes de Valenciennes, Fresnes-sur-Escaut, Condé-sur-l'Escaut et Vieux-Condé.

L'année 2021 a été notamment marquée par :

- La livraison de plusieurs opérations de logements locatifs sociaux (SIGH et Partenord Habitat) : rue Bancel à Fresnes-sur-Escaut, Rue Béluriez et la première phase des logements rue Gambetta à Vieux-Condé.

- La poursuite de la construction de logements locatifs sociaux : le Cinéma Palace rue du Quesnoy à Valenciennes (SIGH).

- Côté démolitions, celle de l'îlot du Quai du Petit Rempart se poursuit et le curage de l'îlot de l'Imprimerie, à Condé-sur-l'Escaut, a débuté.

- Les travaux d'aménagement de la Place du Pont Delsaux et du square du 22 septembre à Valenciennes, ainsi que de la rue Gambetta à Vieux-Condé se poursuivent en lien avec les opérations de logements en cours ou à venir.

LA RESTRUCTURATION DES CITÉS MINIÈRES ET OUVRIÈRES

Ecole sur Cuvinot.

En 2021, Deux cités financées par le FEDER ont été livrées et la mise en œuvre de cette politique d'intervention sur les cités minières s'est poursuivie par l'entrée en travaux de deux cités financées par l'ERBM. L'année 2021 a été marquée par :

- La fin des travaux sur les cités Chabaud Latour et Acacias à Condé-sur-l'Escaut, dans le cadre de l'appel à projet FEDER Patrimoine lancé en 2015, à l'exception des travaux de réhabilitation des logements Maisons et Cités qui se poursuivent.

- La poursuite des travaux d'aménagement des espaces publics, la fin des travaux de réhabilitation des logements SIGH et le démarrage de la réhabilitation des logements Maisons et Cités sur la cité Hardy Ballanger à Fresnes-sur-Escaut dans le cadre de l'appel à projet ITI – FEDER (Investissement Territorial Intégré).

- Dans ce même appel à projet, la cité du Mont de la Veine à Anzin a été achevée tant au niveau des espaces publics que des logements de la SIA.

- Le démarrage des travaux de réhabilitation des logements et de reprise des réseaux d'assainissement sur les cités Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut et Cuvinot à Onnaing-Vicq ainsi que du chantier d'extension de l'école sur Cuvinot.

- Les premières études sur la cité du Rieu à Vieux-Condé.

- La poursuite du relogement des familles de la cité du Corbeau en vue de la démolition de celle-ci (problématique d'humidité et de zone inondable).

LA RESTRUCTURATION DES CENTRE-BOURGS DES COMMUNES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS

L'année 2021 a été marquée par :

- Le début des travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Prouvy pour créer une maison médicale et des travaux d'aménagement aux abords.

- A Hergnies, l'acquisition des dernières parcelles nécessaires au projet, le début des travaux de construction des logements locatifs sociaux et d'un local commercial (SIGH) au Sud de l'îlot et la notification du marché pour les travaux de construction du restaurant scolaire au nord de l'îlot.

- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place des Déportés et du parc à Famars.

- La poursuite des études pour les friches Sainord à Odomez et Dussart à Verchain-Maugré.

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Travaux internat Chasse-Royale

Le démarrage opérationnel du NPNRU concerne les quartiers Chasse Royale à Valenciennes, Bleuse Borne / Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes, la Briquette à Marly et Chanteclerc Le Coq à Condé-sur-l'Escaut. L'année 2021 a été marquée par :

- L'élaboration d'un avenant à la convention NPNRU pour intégrer les évolutions des projets notamment celui des pôles éducatifs ambitieux tant sur le plan éducatif que bâtimentaire ou encore un meilleur rééquilibrage de l'offre de logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire .

- La poursuite des démolitions (1-3-5 Mousseron) dans le quartier Chasse Royale à Valenciennes.

- La poursuite des relogements des ménages issus du quartier Chasse Royale à Valenciennes, les premiers relogements des ménages issus des quartiers de la Briquette à Marly et Le Coq à Condé-sur-l'Escaut en vue des démolitions à venir.

- Le démarrage des travaux d'aménagement des espaces publics sur les quartiers Chasse Royale et Faubourg de Lille à Valenciennes.

- La construction du Pôle Emploi, place de la Bleuse Borne à Anzin.

- La poursuite des travaux de réhabilitation du collège Chasse Royale (maîtrise d'ouvrage Département du Nord) et la livraison de premiers bâtiments comme le pavillon d'accueil.

- La mise en œuvre de l'OPAH-RU sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille à Anzin et Valenciennes.

- La poursuite d'actions d'accompagnement au changement ou encore des concertations sur les quatre quartiers.

LA RESTRUCTURATION DE L'ENTRÉE NORD DE L'AGGLOMÉRATION VALENCIENNOISE DEPUIS L'A23

Déclarée d'intérêt communautaire en 2020, l'entrée Nord de Valenciennes depuis l'A23 marque l'entrée dans l'Agglomération. En 2021, les études pour la définition de ce grand projet se sont poursuivies en vue d'une mise en œuvre en 2023. L'année 2021 a été marquée par :

- La constitution du dossier de Projet Partenarial d'Aménagement et sa signature avec l'Etat et la Ville de Valenciennes

- La constitution d'un partenariat large, nécessaire pour mener ce projet conséquent d'environ 40 à 45 M€, notamment avec le centre hospitalier de Valenciennes

- Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre.

HABITAT / LOGEMENT

En 2021, pour la 6ème année de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016/2021, le budget de Valenciennes Métropole lié à l'Habitat s'élève à :

en fonctionnement

DÉPENSES 620 567 € | **RECETTES 208 647 €**

en investissement

DÉPENSES 10 494 320 € | **RECETTES 6 865 160 €**

Parmi les priorités du PLH, l'année 2021 a été notamment consacrée à :

La poursuite de l'action en faveur du parc privé et la lutte contre le logement indigne

- **343 logements réhabilités** avec l'aide financière de CAVM et l'ANAH pour un total de **5 802 546 €**
- Poursuite de l'OPAH RU Bleuse Borne Faubourg de Lille à Valenciennes (2019-2024)
- Etude en cours du dispositif Cœur de Ville Valenciennes (démarrage 2022)
- A titre expérimental et pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2021, accompagnement de 7 communes prioritaires dans la mise en œuvre des procédures coercitives en matière de lutte contre l'habitat indigne, avec le recrutement de 2 coordinateurs de lutte contre l'habitat indigne au sein de la direction habitat de Valenciennes Métropole.

Le renforcement du dispositif communautaire pour l'amélioration thermique du parc social

- **700 logements réhabilités thermiquement** (494 individuels et 206 collectifs), pour **un montant total de subvention de 5 945 693 €** (2 421 000 € en fonds propres CAVM et 3 524 693 € en subvention déléguée de l'Etat). 259 des logements réhabilités l'ont été dans le cadre de l'ERBM (1 557 000 € de fonds propre CAVM et 2 780 500 € de subvention déléguée) .

Le financement en développement au titre des aides à la pierre

- **459 logements locatifs sociaux** (dont 297 en droit commun) par Valenciennes Métropole pour une subvention totale de **1 210 818 €** dont 699 000 € sur fonds propres.

Le développement de l'acquis-amélioré

- **22 logements acquis-améliorés** pour une subvention totale de **310 000 €** en fonds propres

Le développement du logement inclusif

- **41 logements inclusifs** pour une subvention totale de **20 000 €** en fonds propres

Mise en œuvre de la Convention Intercommunale d'Attribution

- 1803 attributions de logements HLM en 2021

AMENAGER LES BOULEVARDS

Dans le cadre des compétences optionnelles, Valenciennes Métropole aménage certains des boulevards du territoire pour renforcer son attractivité. En 2021, l'agglomération a engagé un grand chantier de réaménagement des boulevards Beauneveu et Saly ainsi que du parking de l'Esplanade, à Valenciennes.

Ce chantier structurant favorise les déplacements doux et le bien-être des habitants.

La fin des travaux est prévue au premier semestre 2022.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES

Depuis sa création en 2001, Valenciennes Métropole participe au développement des **23 communes rurales ou périurbaines de moins de 5 000 habitants.**

LE FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX (FSIC)

Aménagement voirie à Artres

Valenciennes Métropole participe au financement des projets des communes membres avec le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux (FSIC).
En 2020, le Conseil Communautaire avait prolongé le délai d'utilisation de l'enveloppe FSIC 2015-2020 pour les projets au-delà de 2020 et cela jusqu'au 31 décembre 2022. Le Conseil Communautaire a également reconduit le Fonds de Soutien aux Investissements Communaux pour la période 2021-2026. Le montant FSIC par commune est de 88,44 €/habitant, avec un montant minimum d'enveloppe de 409 200 €, soit une augmentation de 10% du montant par habitant par rapport au FSIC 2015-2020. Cela permettra aux communes de financer des investissements visant l'amélioration du service à la population et l'amélioration du fonctionnement des équipements communaux.

1 611 123 € de subventions FSIC sur l'enveloppe 2021-2026 pour 14 projets soutenus

2 118 585 €
de subventions FSIC sur l'enveloppe 2015-2020 pour

45 projets soutenus sur 19 communes

DOTATION EN MATÉRIEL

Dans le cadre du schéma de mutualisation visant à sécuriser le partage du matériel communautaire à destination des manifestations communales, Valenciennes Métropole a décidé de regrouper le matériel dans un bâtiment unique et d'en gérer directement le prêt en dédiant un agent communautaire.

MISSIONS D'ASSISTANCES AUX COMMUNES

Valenciennes Métropole fournit une assistance technique aux communes rurales afin de les accompagner dans le montage de dossiers ou de les conseiller sur les questions d'urbanisme.

FONDS DE CONCOURS ENERGIE

Dans la continuité du fonds de concours Energie créé en 2020, le Conseil Communautaire a reconduit ce fonds pour la période 2021-2026 à hauteur de 6 000 000 €, soit 1 million d'euro par an.

Il comprend toujours un fonds de soutien aux audits énergétiques et un fonds « Energies renouvelables et de récupération » (EnR) à destination des communes. Il intègre également un nouveau fonds de soutien aux diagnostics d'éclairage public encourageant les communes à réaliser des projets de rénovation de leur éclairage public permettant une réduction de consommations importantes.

2759 €
soutien financier pour un diagnostic éclairage public sur la commune de Saultain

35 480 €
au titre du Fonds EnR
pour pour Prouvy et Hergnies

URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Après 5 ans d'élaboration, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Valenciennes Métropole a été approuvé au Conseil Communautaire du 11 mars 2021 pour une mise en application au 1er avril 2021. L'année 2021 a été marquée par sa mise en œuvre à travers l'instruction des autorisations d'urbanisme sur les 35 communes de l'agglomération. De nombreux échanges ont été nécessaires entre les services de Valenciennes Métropole et les communes, afin d'expliquer les nouvelles règles établies et permettre une instruction optimisée.

Cette première année d'instruction a également permis de relever quelques ajustements nécessaires au document approuvé, ce qui a amené les élus à lancer une procédure de modification simplifiée en fin d'année. Les fiches patrimoine ont également été réalisées durant cette année 2021.

La promulgation en août 2021 de la loi Climat et Résilience, et son objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à horizon 2050, ont amené les élus de l'agglomération à lancer, dès la rentrée 2021, des travaux permettant de trouver des pistes de traduction à l'échelle de chaque collectivité.

RLPi

Après une phase de diagnostic réalisée tout au long de l'année 2020, la phase de définition des orientations du projet a été menée au premier semestre 2021. Cette phase s'est traduite par une délibération actant ces orientations au Conseil Communautaire du 28 juin 2021. La phase règlementaire a ensuite pu s'échelonner sur la seconde partie de l'année 2021 avec de nombreuses réunions réunissant les élus des 35 communes. Les partenaires ont également été associés, de même que les professionnels (afficheurs, commerçants, publicistes). En fin d'année 2021, un règlement stabilisé était proposé et acté par les membres du Comité de pilotage du RLPi, permettant de prononcer l'arrêt de projet du document au premier trimestre 2022.

ADS : INSTRUCTION POUR LES 27 COMMUNES ADHÉRENTES AU SERVICE MUTUALISÉ

Le service ADS (Autorisation du Droit des Sols), créé en 2015, est le premier service mutualisé de Valenciennes Métropole. Il assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes du territoire.
L'année 2021 a été marquée par l'adhésion, au 1er avril, de deux nouvelles communes au service commun ADS : Saint Aybert et Thivencelle. Ces 2 communes disposaient, auparavant, gratuitement des services déconcentrés de l'État pour l'instruction de leurs autorisations d'urbanisme car elles n'avaient pas de document d'urbanisme.

2021 a aussi été marquée par une recrudescence du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme due à la reprise de l'activité suite aux périodes de confinement liées à la crise sanitaire.

16 Permis d'aménager

16 Permis de démolir

424 Permis de construire

926 Déclarations préalables

30 Certificats d'Urbanisme opérationnels

Ces 1512 dossiers représentant 1156 équivalents PC. C'est 35 % de plus qu'en 2020 et 53 % de plus qu'en 2019 sachant que les demandes liées aux 2 nouvelles communes adhérentes ne représentent qu'1% des demandes d'autorisation.

ETUDE FRICHES

Dans le cadre du nouveau mandat communautaire, Valenciennes Métropole est venue compléter sa politique de renouvellement urbain, d'un nouvel axe d'intervention sur les friches de son territoire.

Celui-ci s'est traduit par le lancement, début 2021, d'une étude majeure (étude d'identification et de requalification des friches stratégiques et prioritaires de l'agglomération) menée en étroite collaboration avec les maires du territoire et co-financée par l'Etablissement Public Foncier Hauts de France et la Caisse des Dépôts.

L'année 2021 a permis de mener les 2 premières phases de cette étude.

La 1ère Phase a eu pour objectif d'actualiser le recensement des friches du territoire. 86 friches ont été recensées sur Valenciennes Métropole. La 2e Phase a permis de hiérarchiser ces 86 friches et d'en retenir 15 prioritaires. 23 communes sur 35 étant concernées, celles-ci ont été concertées par le biais d'ateliers et de visites de sites afin de les aider à retenir un seul site prioritaire sur leur territoire. Une 3e phase, qui se déroulera sur l'année 2022, permettra de mener des études pré-opérationnelles sur ces 15 friches prioritaires.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Valenciennes Métropole agit, au quotidien, pour la transition énergétique, le développement durable ainsi que pour la valorisation et l'élimination des déchets.

LE PLAN CLIMAT

Plan Climat 2020 -2026

En application de la loi Grenelle 2, Valenciennes Métropole a élaboré son nouveau plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Plan Climat a été approuvé par le Conseil Communautaire le 11 mars 2021. La mise en œuvre de ce Plan Climat-Air-Energie Territorial présente pour Valenciennes Métropole un triple intérêt :

- Renforcer les politiques existantes et développer de nouvelles actions en matière de lutte contre l'effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique
- Impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire de Valenciennes Métropole
- Pérenniser l'action de Valenciennes Métropole dans le sens du développement durable

Etat des lieux énergétiques des bâtiments communaux

Les communes du territoire ont été accompagnées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagé. Un économe de flux a été recruté pour suivre les consommations des bâtiments de l'agglomération et programmer leur rénovation.

Sobriété et autonomie énergétique

En 2021, Valenciennes Métropole a engagé plusieurs actions pour la sobriété et l'autonomie énergétique. Elle a notamment lancé la réalisation d'une étude stratégique liée au portage des projets de réseaux de chaleur afin de pouvoir les faire émerger ; d'un schéma de développement du solaire photovoltaïque et thermique sur le territoire ; d'un cadastre solaire sur les 35 communes ; d'un schéma de développement de l'éolien sur le territoire ainsi que d'une étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions.

Tout au long de l'année, les habitants ont été informés et sensibilisés à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov. Les communes ont été accompagnées dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage).

MOBILITÉ DURABLE

Développement de l'usage des modes doux

C'est le premier poste d'émissions des gaz à effet de serre de l'agglomération : les déplacements de personnes ! Afin de réduire l'usage de la voiture individuelle et favoriser les modes de déplacements doux, Valenciennes Métropole a mis en place un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos et trottinettes, à destination des habitants du territoire.

119 VÉLOS ÉLECTRIQUES
118 TROTTINETTES ÉLECTRIQUES
75 VÉLOS CLASSIQUES.

Logistique urbaine durable

Valenciennes Métropole s'est engagée dans le programme national InTerLUD, porté par le Cerema, Logistic Low Carbon et l'ADEME. L'objectif ? Optimiser les livraisons du dernier kilomètre en trouvant de nouvelles solutions logistiques, plus durables et répondant aux enjeux de partage de l'espace public, de lutte contre la pollution et d'attractivité des centres-villes.
En 2021, les premières études ont été lancées pour identifier avec l'ensembles des acteurs (commerçants, transporteurs, gestionnaires de voirie…) les réponses les plus adaptées et travailler collectivement à la mise en place d'une première expérimentation.

Projet MOBI-MIX

RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du Plan Climat 2014-2018, Valenciennes Métropole a initié le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques avec l'installation de 38 bornes intégrées au réseau régional Pass Pass Electrique.

En 2021, l'agglomération a poursuivi le développement de ce réseau et a posé les bases d'un schéma directeur visant à définir une stratégie de déploiement, public/privé, tenant compte de la dynamique de renouvellement du parc automobile, impulsé par de nouvelles réglementations.

Projet de coopération européenne du programme INTERREG des 2 Mers, MOBI-MIX vise à accompagner le développement d'une offre de solutions partagées de mobilité durables à travers l'expérimentation de Hubs de mobilité sur 2 premiers sites-pilotes : le parking-relais Nungesser et le Campus du Mont Houy.

L'année 2021 a été consacrée à :

- La définition des services à intégrer aux Hubs de mobilité en lien avec les partenaires locaux (SIMOUV, UPHF, Villes, Transalley..) et le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt.
- La préparation de la phase de mise en œuvre de l'expérimentation par le SIMOUV, en qualité d'autorité organisatrice des transports.
- La participation aux échanges d'expériences avec les partenaires européens du projet MOBI-MIX.

Aménagements cyclables

Suite à une première boucle cyclable aménagée en 2018, la Boucle Un'Escaut, Valenciennes Métropole a poursuivi la mise en œuvre des continuités identifiées dans son Schéma de Trame Verte avec, en 2021, la réalisation des études pour la création d'une seconde boucle cyclable, la Boucle de la Vallée de l'Aunelle, à l'Est du territoire.

Par ailleurs, le réseau cyclable de l'agglomération a bénéficié de nouvelles réalisations avec l'aménagement de pistes cyclables dans les opérations de renouvellement urbain et de requalification de voiries portées par Valenciennes Métropole.

Afin d'accompagner la dynamique en faveur d'une pratique quotidienne du vélo, un travail a été engagé fin 2021 avec l'ensemble des partenaires (SIMOUV, Département, Villes, UPHF…) pour définir un Schéma Vélo à l'échelle de l'agglomération : la cartographie des itinéraires cyclables à aménager prioritairement pour desservir les pôles générateurs du territoire.

Ces différents projets ont pu s'appuyer sur l'expertise d'usage de l'association régionale Droit Au Vélo (ADAV) dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec Valenciennes Métropole.

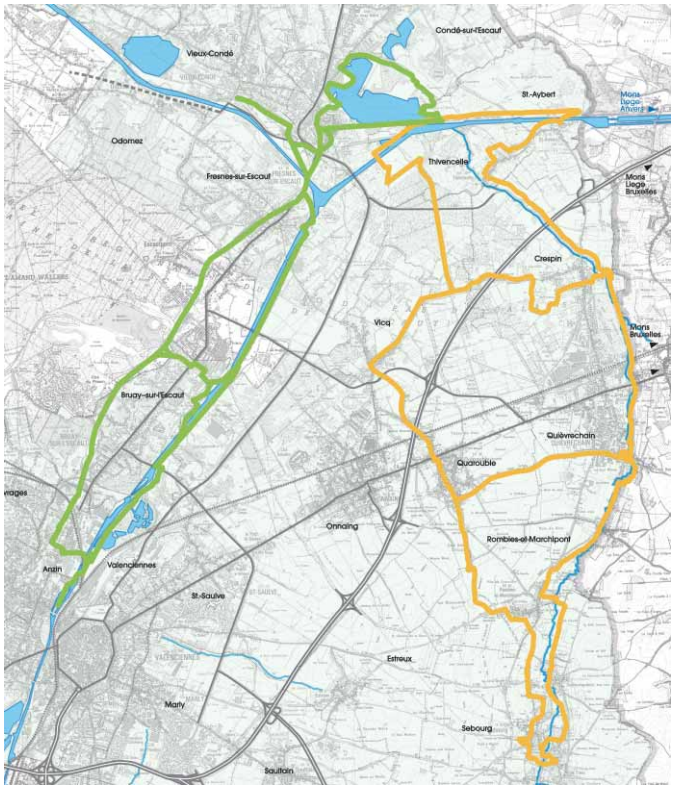

Boucle Un'Escaut

Boucle de l'Aunelle

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Réduction des quantités de déchets produits

- 5,9%

de quantité de déchets ménagers produits par habitant

Le programme de prévention des déchets ménagers et assimilés est arrivé à son échéance en 2020. Il visait, par plusieurs actions, à réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés produits tout en augmentant les quantités d'emballages recyclés entre 2010 et 2020. **L'objectif de réduction de l'enfouissement des déchets est atteint puisqu'il a été divisé par 16 !** Le taux d'enfouissement est passé de 8% (2010) à 0.54% en 2020.

Promotion du réemploi

16

Repair-cafés

16 repair-cafés sont répartis sur le territoire et bénéficient de financements de Valenciennes Métropole.

Réduction des quantités de bio-déchets collectés

655

composteurs commandés

- **19 nouveaux sites équipés de composteurs**
- **28 tonnes collectées sur 2 quartiers** où est testé le tri à la source des bio-déchets. Un test auquel 250 familles ont participé.

Sensibilisation

38

ateliers zéro déchet organisés

- 10 associations ont été soutenues dans le cadre de l'appel à projets permanent transition écologique.
- Lancement d'une réunion mensuelle sur le compostage dont l'objectif est de répondre aux interrogations et de donner les bonnes pratiques.

Collecte des déchets

10 729 T

5 804 T

12 300
BACS DISTRIBUÉS

49 181 T

11 479 T

GEMAPI / LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Valenciennes Métropole mène un programme d'actions et de prévention contre les inondations à travers la gestion des débordements des cours d'eau et la maîtrise des ruissellements agricoles.

Le plan de gestion des milieux aquatiques

Initié en 2016, le plan de gestion des milieux aquatiques a pour finalité l'amélioration de la qualité écologique des rivières du territoire de l'agglomération conformément aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne. Validé par le Bureau Communautaire du 28 juin 2021, il porte sur plus de 100 km de linéaire répartis sur plus de 10 cours d'eau.

Ce plan de gestion permet :

- L'entretien des milieux aquatiques. Avec des interventions sur l'entretien de la végétation et le maintien des écoulements. **Le coût de cet entretien est évalué à environ 280 000 €HT sur 5 ans .** Afin de sécuriser juridiquement l'intervention de la collectivité sur les berges des parcelles privées, une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) a été élaborée.

- la restauration des cours d'eau. L'objectif est de rétablir de la continuité écologique, le franchissement piscicole et la restauration hydromorphologique des cours d'eau. **Le coût estimé à environ 1500 000 € HT sur 5 ans.**

La phase opérationnelle s'est engagée avec notamment la mise en œuvre d'une 1ère opération de nettoyage sur l'ensemble des rivières avec pour objectif de rétablir les écoulements et d'assurer par la suite un entretien régulier de la végétation.

A noter que ce plan de gestion des cours d'eau bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

2 200 000 €
d'investissement en 2021

480 000 €
de fonctionnement en 2021

Opérations significatives en 2021

	Montants (TTC)
Étude " Endiguement de l'Hogneau "	170 000 €
Étude " Zone expansion de crue de Marly "	63 000 €
Plan de gestion des cours d'eau avec notamment élaboration du dossier réglementaire de DIG	180 000 €
Étude de « Définition d'un programme de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements » sur la commune de Sebourg (complément)	22 000 €
Études de « Définition d'un programme de travaux de lutte contre les inondations par ruissellements » sur les communes de Famars et Vieux Condé	24 000 €
Mission de maitrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy-lez-Valenciennes	38 000 €
Mission de maitrise d'œuvre pour la réalisation d'une étude de lutte contre les inondations par ruissellement sur le territoire de Valenciennes Métropole (5 lots)	100 000 €
Travaux de désencombrement des cours d'eau sur le territoire de Valenciennes Métropole	52 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique structurante (zones d'expansion de crue, digues de cours d'eau et digues de plein champ, bassins, fossés…)	150 000 €
Entretien des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées…)	50 000 €
Restauration des berges du Riot Salain à Saultain Etudes environnementales Maitrise d'œuvre	18 000 € 38 000 €

Ces opérations ont pu être conduites grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et à un partenariat mis en place avec la profession agricole, et notamment le concours de la Chambre d'Agriculture.

ANIMER ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

En 2021, Valenciennes Métropole s'est engagée pour que la dynamique culturelle, sportive et touristique du territoire se poursuive.

SPORT

En 2021, la politique sportive de Valenciennes Métropole s'est articulée autour des axes suivants :

Soutien au sport compétitif amateur vecteur d'animation locale

147 500 € de subventions aux 17 équipes " fanion "

Hockey Club Valenciennes (Hockey sur gazon – ♂)
TSB Valenciennes (Squash - ♂)
Valenciennes Hainaut Hockey Club (Hockey sur glace – ♂)
TSB Valenciennes (Tennis - ♂)
Tennis Club Saint-Saulve (Tennis - ♀)
Base Ball Club Valenciennes (Base Ball - ♂)
ASHH Valenciennes (Basket Handisport - ♂)
Pélican Club Valenciennes (Water-polo - ♂)
Arts Martiaux Condé (Judo - ♂)
U.S. Valenciennes Athlétisme (Athlétisme - ♂ ♀)
AS Anzinoise Athlétisme (Athlétisme - ♂♀)
USM Beuvrages (Basket Ball - ♂)
Valenciennes Volley Club (Volley-Ball – ♀)
Club de Voile d'Amaury (Voile - ♂ ♀)
Skate Hainaut Valenciennes Club (Patinage Synchronisé – ♀)
Golf Club de Valenciennes (Golf – ♂ ♀)
Volley-Ball Club Sarrasin (Volley-Ball – ♂)

Soutien aux événements sportifs

En 2021, Valenciennes Métropole a soutenu de grands événements ponctuels :

- La coupe Valenciennes Métropole de Golf
- Les rencontres du Championnat de France de Hockey sur glace
- Le Challenge de France Sofball Féminin

Et il a affirmé son soutien à trois grands évènements récurrents :

- La 6éme Open Floorball de Quiévrechain
- L'Open de Paratennis de Valenciennes
- L'international de France de Floorball

58 500 €
de partenariats financiers pour 6 événements

CULTURE

Comme en 2020, l'activité culturelle et touristique a été durement marquée par la crise sanitaire. Malgré les nombreuses contraintes (fermetures, couvre-feux, incertitude ambiante…), les acteurs ont su faire preuve de souplesse et d'inventivité pour faire « autrement », sans concession sur la qualité (hors-les-murs, streaming, etc.).

Les structures se sont également efforcées de favoriser autant que possible le travail des artistes et des intermittents sur la production de spectacles (dans les conditions autorisées). En ces temps troublés, maintenir la culture et le divertissement a été plus que jamais un acte indispensable au vivre ensemble, au lien social, au partage.

Soutien au programme d'activités des 3 acteurs culturels structurants du territoire :

2 022 579 €

le phénix
Scène Nationale Valenciennes
Pôle européen de création

Le Boulon
Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Public

Art Zoyd
Centre
de Création Musicale

12 festivals d'intérêt communautaire soutenus financièrement et en ingénierie :

554 000 €

- A Travers Chants
- Festival2Cinéma
- Les Turbulentes
- Embaroquement immédiat
- Hainaut Belles Bretelles
- Les Agités du Mélange
- Vidéo Mapping festival
- Carrefour international
- Festival jeune public Pépite Forêt
- Festival Itinérant de Marionnettes
- Salon international de la BD
- NEXT Festival

Malgré les contraintes, les festivals ont pu avoir lieu : soit en mode adapté, soit reporté le plus souvent, en particulier sur la période de septembre à décembre 2021.

Lecture publique

Valenciennes Métropole a coordonné la mise œuvre d'une exposition itinérante intitulée « La méduse de la Lune » accueillie par 8 médiathèques.

A l'automne, Valenciennes Métropole s'est engagée dans une réflexion sur la mise en réseau de la lecture publique avec l'appui d'un bureau d'étude. Ce travail donnera lieu à des préconisations dès 2022.

Magic Music tour

Le projet « Music Magic Tour » de l'association Bougez Rock initialement prévu en 2019 s'est déroulé en 2021. L'objectif était de créer des groupes éphémères de musique actuelles donnant lieu à un spectacle. Ainsi 5 groupes ont été constitués avec la maison de quartier de Saint Saulve, la médiathèque de Condé-sur-Escaut, la Coloc de Joséphine, la mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes, et le foyer de personnes en situation de handicap des glycines.

La restitution s'est déroulée à la médiathèque d'Anzin devant une salle comble.

Développement de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire

150 000 €

Dans la continuité du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et l'Education des artistes en résidence mission ont été accueillis. Les artistes ont été amenés à faire découvrir leur travail auprès du public en imaginant des projets souvent participatifs avec les acteurs du territoire.

Soutien aux projets culturels à vocation de cohésion sociale et d'accès à l'art et à la culture

15 000 €

L'art et la culture sont des leviers puissants pour lutter contre l'exclusion et accompagner certaines personnes à s'intégrer dans la société. Deux projets ont été soutenus en 2021 :

- « Des mots et des gestes de travail – l'imaginaire du travail chez les jeunes » proposé par l'association « Travail et culture ». Il s'agissait de susciter la réflexion et l'expression sur la question du travail. Cette démarche a pris la forme d'ateliers d'écriture d'étymologie poétique, d'une exposition associée à des visites guidées ainsi qu'un spectacle en partenariat avec la Nouvelle Forge, l'Ecole de la 2ème chance, de la maison de l'enfance et de la famille, de jeunes entrepreneurs et d'un large public.

- Le projet « On pousse les murs » de la FLAC (Fédération Locale Alternative Culturelle). Cette association, qui a pour mission principale de favoriser la création alternative et émergente ainsi que la diffusion artistique, a créé, en 2021, le tiers-lieu « Chez OSCAAR » à Marly. Le projet « On pousse les murs » a permis la mise en place d'actions de sensibilisation et d'ateliers de co-construction avec les habitants ainsi que des temps de formation et d'échanges avec les acteurs associatifs et économiques locaux.

Les yeux et les étoiles

L'artiste Vincent Thiérion a proposé le projet «les yeux et les étoiles». Il est allé à la rencontre de publics variés : enfants, groupe de randonneurs ou encore passants en itinérance dans les communes d'Estreux, Famars, Préseau et Quérénaing. Des portraits mêlant photographies et textes ont été réalisés et restitués à l'occasion d'une exposition itinérante, conclue lors d'une soirée de festival à la FLAC de Marly.

Le phénix

Le phénix a cumulé 262 jours d'ouverture au public en 2021 (contre 101 jours en 2020)

12 151 SPECTATEURS EN 2021
(30 880 EN 2019)

Le théâtre d'Anzin

En 2021, la programmation du Théâtre s'est déclinée hors-les-murs chez plusieurs partenaires culturels du territoire. Malgré sa fermeture pour travaux et le post-covid, le théâtre a proposé 20 spectacles (grandes productions et petites formules) pour un total de 3 505 spectateurs.

TOURISME

Valenciennes Métropole développe sa politique touristique via l'action de l'Office de Tourisme Valenciennes et Congrès. Elle s'appuie également sur des équipements structurants comme la Cité des Congrès Valenciennes et le port de plaisance Valescaut. Comme la culture, le tourisme a beaucoup souffert de la crise sanitaire.

Office de Tourisme Valenciennes

L'Office de Tourisme a mis tout en œuvre pour s'adapter. Après des mois difficiles, les activités (Congrès, accueil de groupes et individuels…) ont connu une bonne reprise sur l'été, à la faveur de la météo, et sur la période de septembre à décembre.

TAXE DE SÉJOUR
384 811 €
DE RECETTES

SOUTIEN DE
532 376 €
(DONT 20 000 EN INVESTISSEMENT)

158 000
VISITEURS UNIQUES
www.tourismevalenciennes.fr

347 641
NUITÉES

10 398
abonnés sur la page Facebook
+11% qu'en 2020

2502
abonnés sur Instagram
+ 10% qu'en 2020

Port de plaisance Valescaut

En 2021, l'activité du port a été impactée par 2 facteurs : la crise sanitaire toujours présente et les travaux de réparation de la berge. Les capacités d'accueil du port ont été réduites mais les chiffres de fréquentation sont plutôt bons.

Cité des Congrès Valenciennes

Cet équipement a connu, comme en 2020, un impact fort des restrictions sanitaires avec 9 mois de fermeture cumulés. En revanche, l'activité a repris de façon très soutenue à partir de septembre :

- **5 salons – expositions** avec notamment 3 300 visiteurs pour le Salon international de la BD
- **4 évènements festifs – galas**
- **19 conventions – séminaires et réunions**
- **2 congrès** : celui de la Société Française d'Accompagnement des soins Palliatifs et PhilaFrance 2021
- **3 spectacles** dont le concert « 3 Cafés Gourmands » organisé dans le cadre de la saison hors-les-murs du Théâtre d'Anzin.

OPTIMISER LES MOYENS ET LES RESSOURCES

Valenciennes Métropole veille à la bonne gestion des moyens techniques et financiers dans la réalisation des projets initiés par les élus communautaires

RESSOURCES HUMAINES

211 agents sur emplois permanents *

146 titulaires

65 contractuels dont 17 en CDI

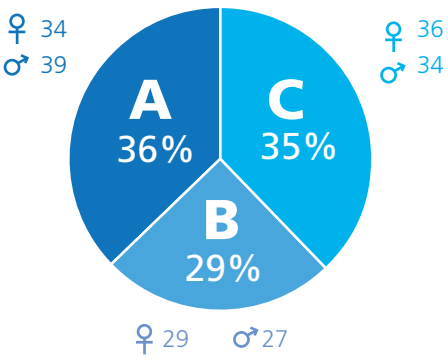

Répartition des effectifs (droit public) par catégorie

* effectifs communautaires au 31/12/2021

56% **44%**

Répartition des effectifs sur emplois permanents

Répartition par filière (droit public)

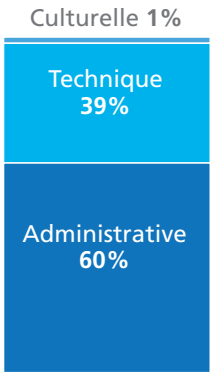

42,5 ans
âge moyen

58
formations
suivies par les agents

Catégorie A
♀ 32 ♂ 36

Catégorie B
♀ 23 ♂ 24

Catégorie C
♀ 28 ♂ 19

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MARCHÉS PUBLICS

Une procédure peut être :

- Une procédure adaptée (MAPA)
- Un appel d'offres
- Un lot de procédure allotie
- Un contrat en dessous de 40k€ HT
- 1 marché subséquent
- 1 groupement de commandes

211
PROCÉDURES
DONT 31 ADAPTÉES
ET 53 APPELS D'OFFRES

MUTUALISATION

- Mutualisation des services des affaires juridiques entre Valenciennes Métropole, Villes de Valenciennes et d'Anzin

- Service mutualisé relatifs aux contrats spéciaux : suivi de l'exécution des délégations de service public, des régies, et autres contrats dits spéciaux (partenariat public privé –PPP, sociétés SEM, SPL…) pour Valenciennes Métropole, Valenciennes et Anzin, il y a eu 25 gestions :

- **18 pour Valenciennes Métropole** (5 régies, 7 DSP, 3 contrats de prestations intégrées et 3 SPL/SEM)
- **6 pour Valenciennes** (5 DSP et 1 PPP)
- **1 pour Anzin** (DSP)

LES ACTES

6 Bureaux communautaires

5 Conseils communautaires

+

1 Conseil exceptionnel

MOYENS GÉNÉRAUX

Le service « Moyens Généraux » gère certains moyens nécessaires au fonctionnement de Valenciennes Métropole. Ses missions principales sont l'Accueil des usagers et visiteurs, le standard téléphonique, la logistique (courrier, livraison, reservation de salles...), la gestion de la flotte automobile et l'économat (achats, fournitures...)

23 110
courriers affranchis
(soit 4260 de plus qu'en 2020)

4 052
courriers reçus
(soit 416 de moins qu'en 2020)

Cette baisse continue depuis plusieurs années s'explique par la dématérialisation.

48

C'est le nombre de véhicules, essentiellement hybrides, qui composent la flotte automobile de Valenciennes Métropole. En 2021, Valenciennes Métropole s'est dotée de nouveaux véhicules électriques.

ARCHIVES

Métrage total versé en 2021

82 m linéaires
en 32 versements

49
communications d'archives
(48 en interne, 1 externe)

96
documents communiqués
(lors de ces 49 communications)

6,78
mètres linéaires
Archives éliminées
sur 8,21 mètres linéaires traités

COMMUNICATION

L'année 2021 a été marquée par la mise en ligne d'un nouveau site internet, le 14 septembre.

Plus ergonomique, plus moderne et plus intuitif pour les usagers, cette nouvelle version du site permet un accès rapide aux informations de Valenciennes Métropole et aux services en ligne (demande de cartes d'accès aux déchetteries, aide à l'acquisition d'un vélo, candidature aux offres d'emploi…).

Une rubrique dédiée aux entreprises figure également sur le site web avec des thématiques telles que « Je crée », « Je développe », « Je recrute » et « J'impacte positivement le territoire ».

Sur ce nouveau site, les réseaux sociaux sont valorisés dès la page d'accueil afin de gagner en interactivité en diffusant l'actualité en temps réel.

En 2021, comme en 2020, la communication digitale a été renforcée afin de compléter tous les supports édités pour informer les habitants.

SITE WEB

433 167
PAGES VUES

174 648
UTILISATEURS UNIQUES SUR L'ANNÉE

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est composé de 108 conseillers et conseillères (90 titulaires et 18 suppléants).
Le bureau communautaire se compose comme suit :

Laurent DEGALLAIX	Président de Valenciennes Métropole
Pierre-Michel BERNARD	Vice-Président délégué aux Sports
Laurent DEPAGNE	Vice-Président délégué à la Cohésion Sociale, au Dispositif de santé et à la Prévention de la délinquance
Régis DUFOUR LEFORT	Vice-Président délégué au Plan Climat Territorial et à la Transition Ecologique
Jean-Noël VERFAILLIE	Vice-Président délégué au Développement Economique et Grands Projets
Armand AUDEGOND	Vice-Président délégué aux Ressources Humaines
David BUSTIN	Vice-Président délégué à l'Ecologie Urbaine
Yves DUSART	Vice-Président délégué à la Culture
Maurice HENNEBERT	Vice-Président délégué à l'Agriculture et au Développement Rural
Grégory LELONG	Vice-Président délégué à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures
Isabelle CHOAIN	Vice-Présidente déléguée à l'Egalité Femmes Hommes et la Réussite Educative
Jean-Marcel GRANDAME	Vice-Président délégué à l'Habitat, au Renouvellement Urbain, à l'Urbanisme et à l'Urbanisme Commercial
Véronique DUPIRE	Vice-Présidente déléguée à l'Eau et l'Assainissement et au Cycle de l'Eau
Joël SOIGNEUX	Vice-Président délégué à l'Administration Générale et au Pacte de Gouvernance
Sylvia DUHAMEL	Vice-Présidente déléguée aux Gens du Voyage, à la Gestion des Aires d'Accueil et à l'Habitat Adapté
Valérie FORNIES	Vice-Présidente déléguée à l'Insertion
Xavier JOUANIN	Conseiller communautaire délégué à l'Emploi, aux Services à la Personne et au PLIE
Pierre GRINER	Conseiller communautaire délégué à la Sécurité Urbaine de proximité, à l' Accessibilité et au Handicap
Didier JOVENIAUX	Conseiller communautaire délégué au Tourisme et à la Promotion du Territoire
Hervé BROUILLARD	Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI
Ahmed RAHEM	Conseiller communautaire délégué aux Infrastructures à usages numériques
Ali BENYAHIA	Conseiller communautaire délégué à la Commission Intercommunale de Sécurité
Elisabeth GONDY	Conseillère communautaire déléguée à l'Enseignement Supérieur

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité de Valenciennes Métropole veille au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique concernant les établissements recevant du public (ERP) du territoire. Les ERP sont classés en quatre catégorie. **En 2021, il y a eu 2245 visites et 699 projets**. A l'issue de ces visites, la Commission de Sécurité émet un avis favorable ou défavorable.

	2e catégorie	3e catégorie	4e catégorie	5e catégorie	Total
2021	**77** (+6 projets)	**236** (+ 26 projets)	**226** (+ 21 projets)	**1706** (+646 projets)	**2245** (+ 699 projets)
2020	**82** (+7 projets)	**243** (+ 21 projets)	**223** (+ 24 projets)	**1669** (+547 projets)	**2247** (+ 599 projets)

	Nombre de dossiers	Avis défavorables	Avis dangereux	Avis favorables	Sans avis
Visites de réception, d'ouverture	**51**	**4**	**0**	**37**	**10**
Visites périodiques, inopinées, de sécurité et de contrôle	**167**	**22**	**0**	**137**	**8**
PC, Autorisations Travaux, DT	**324**	**42**	**0**	**265**	**17**
Etudes de documents & GN6	**26**	**0**	**0**	**24**	**2**
CTS	**3**	**0**	**0**	**1**	**2**
Levées de réserves	**48**	**9**	**0**	**38**	**1**

36 arrêtés ou attestations de fermeture

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

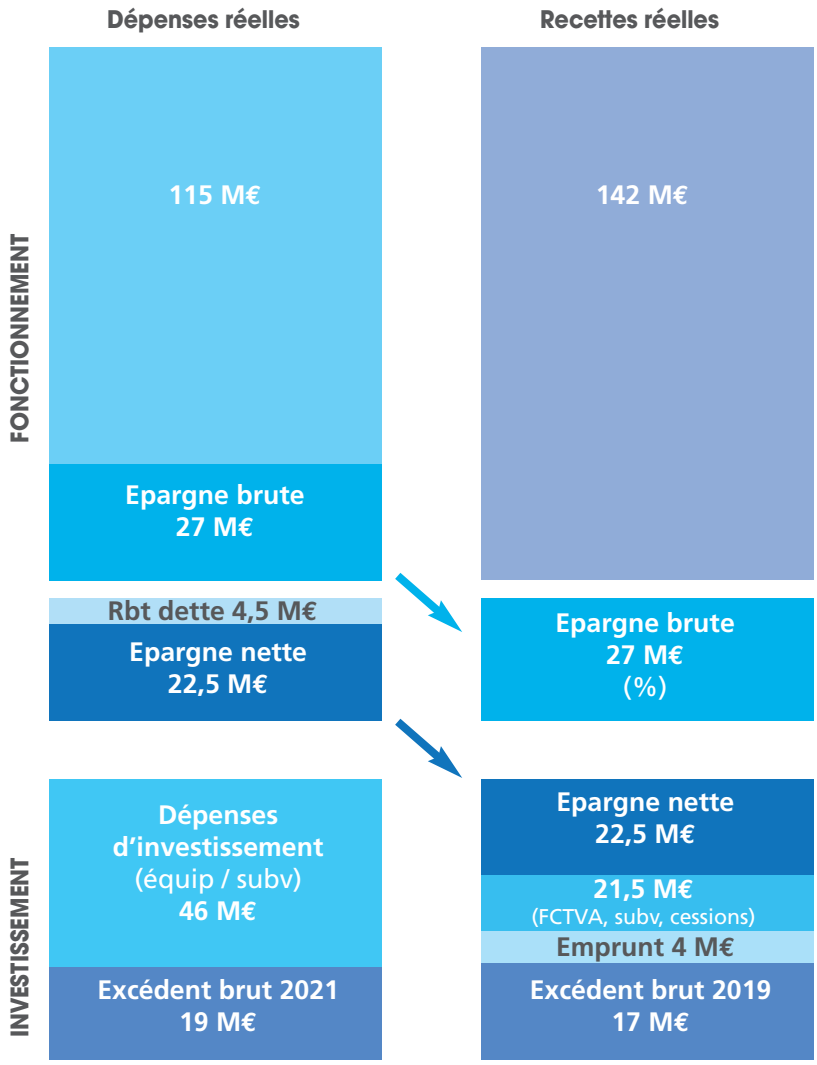

TAUX D'ÉPARGNE NETTE

Le taux d'épargne nette représente le pourcentage des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette. Il témoigne d'une capacité d'autofinancement de Valenciennes Métropole.

Le taux est en légère hausse par rapport à 2020 mais témoigne toujours d'une capacité de financer de manière saine les investissements prévus sur le mandat 2020-2026, en évitant un recours excessif à l'emprunt.

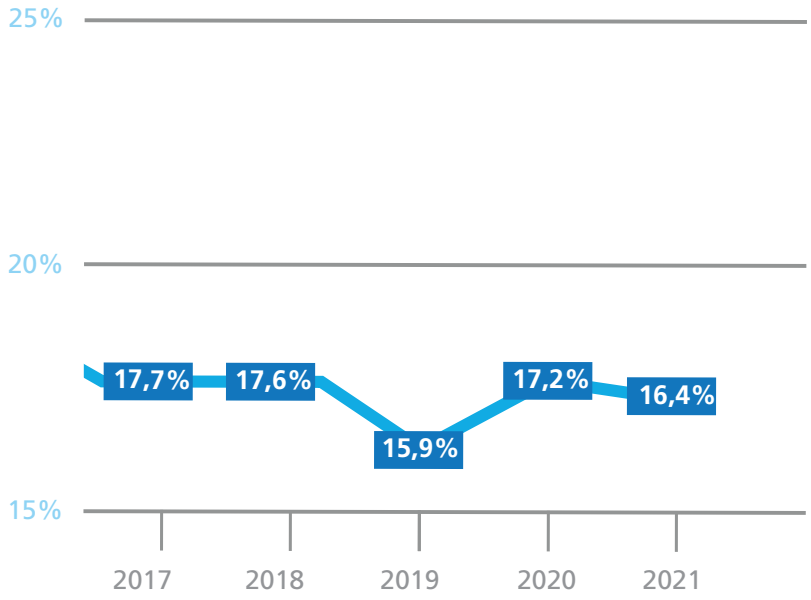

(% des recettes de fonctionnement affectées au financement des investissements, après remboursement de la dette)

ENDETTEMENT BANCAIRE ET CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

L'encours de dette est de 50 M€ fin 2021. Le niveau d'endettement reste correct puisque Valenciennes Métropole est en capacité de rembourser sa dette, à partir de son épargne brute, en moins de 2 ans (1,9 ans). Ce délai est à comparer à la durée des emprunts contractés (entre 15 et 20 ans) et à la durée de vie moyenne des investissements financés. L'endettement de Valenciennes Métropole est bien en deçà de l'endettement moyen des communautés d'agglomération. (moyenne nationale des EPCI à fiscalité propre en 2018 : 4.6 ans)

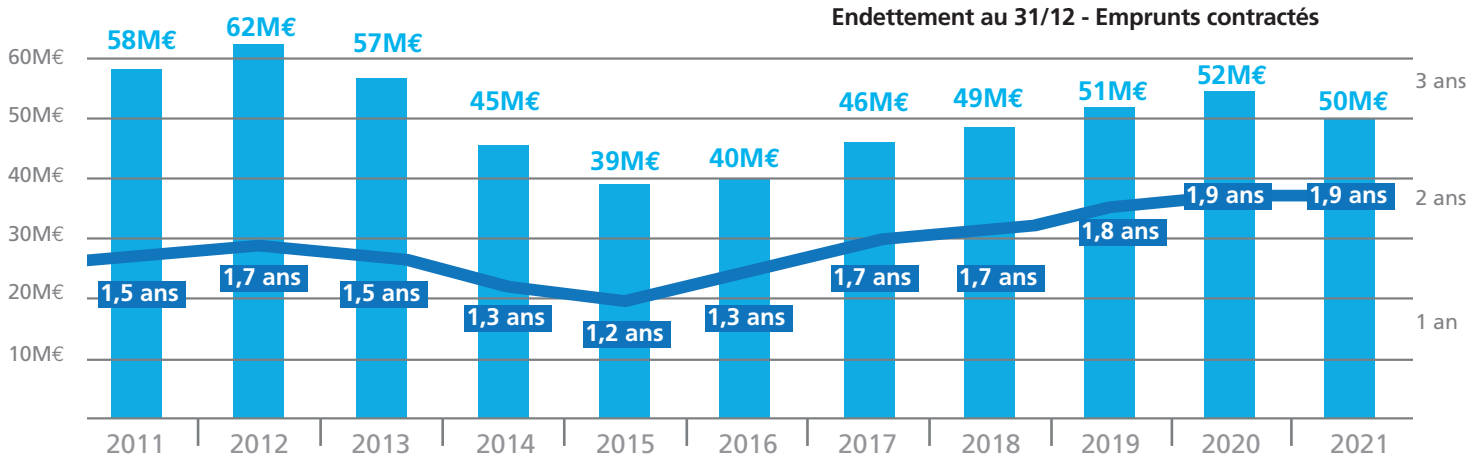

STRUCTURE DE LA DETTE BANCAIRE

La structuration de la dette est toujours conforme à la délégation donnée à l'exécutif avec une répartition équilibrée entre taux fixe et taux flottant. Cette stratégie se traduit par un taux d'intérêt moyen de 1,13 %. Il était de 1,46% en 2020.
Au 31 décembre 2021, la dette de Valenciennes Métropole est saine puisqu'en matière de risques, les emprunts souscrits par l'agglomération se situent tout en bas de l'échelle de risque définie par les pouvoirs publics.

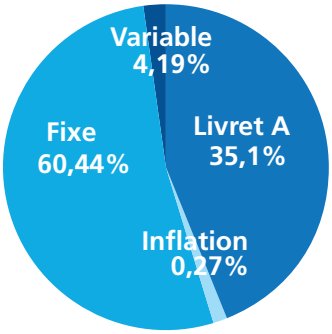

ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES

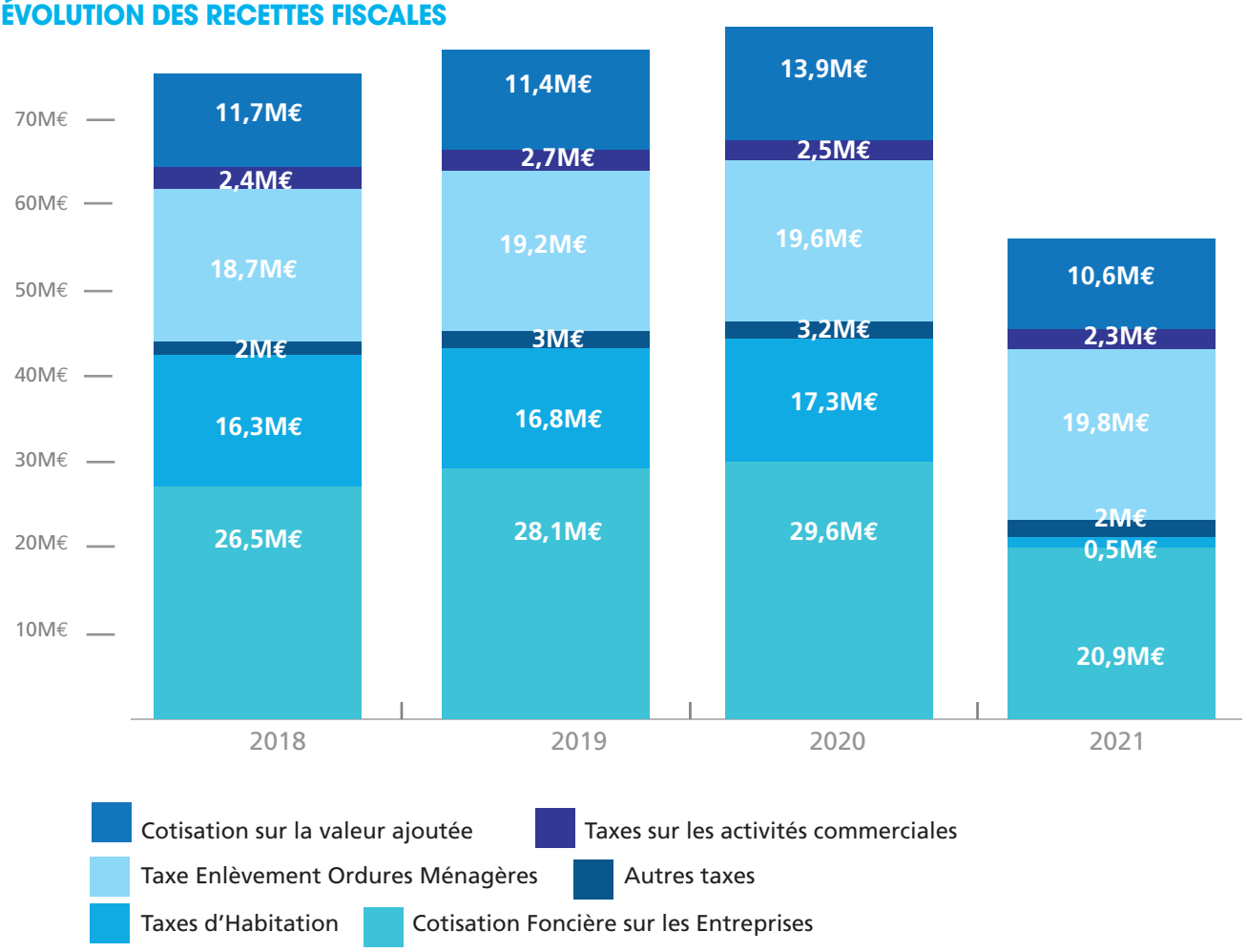

LA POLITIQUE DE STABILITÉ DE LA PRESSION FISCALE SE POURSUIT AVEC DES TAUX D'IMPOSITION TOUJOURS INCHANGÉS

L'évolution favorable des bases fiscales traduit la dynamique du territoire.

	2017	2018	2019	2020	2021
Taux de la cotisation foncière sur les entreprises	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%	31,02%
Taux de la taxe d'habitation	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%	11,94%
Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%	12,07%

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE

En 2021, la communauté d'agglomération a réalisé plus de 46 M€ d'investissements (hors dette), tous budgets confondus. C'est 279 euros d'investissement par habitant, contre 101 euros pour les agglomérations de la même strate. C'est le signe fort et chiffré d'une agglomération dynamique qui développe des projets structurants afin de renforcer son attractivité et offrir des équipements de qualité à ses habitants.

Depuis 2008, ce sont près de 700 M€ de dépenses d'investissement qui ont ainsi été réalisées sur le territoire. Les projets menés bénéficient toujours d'importants financements extérieurs dans la mesure où ils sont éligibles.

RATIOS SYNTHÉTIQUES :	Moyenne des communautés d'agglomération (2021)	**Compte administratif 2021 Budget principal**
Dépenses réelles de fonctionnement / population	369 € / hab	**401 € / hab**
Produit des impositions directes (hors fiscalité reversée)	344 € / hab	**486 € / hab**
Produit des impositions directes (net fiscalité reversée)	187 € / hab	**305 € / hab**
Recettes réelles de fonctionnement / population	453 € / hab	**566 € / hab**
Dépenses d'équipement hors dette / population	101 € / hab	**279 € / hab**
Encours de dette / population	381 € / hab	**255 € / hab**
DGF / population	92 € / hab	**69 € / hab**
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	39,2%	**13,3%**
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	89%	**71,86%**
Dépenses d'investissement hors dette / recettes réelles de fonctionnement	22,4%	**49,27%**
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	84,1%	**45,07%**

Cette approche comparative des ratios de Valenciennes Métropole à ceux de la moyenne des communautés d'agglomérations confirme une structure financière saine et maîtrisée.

LA RECHERCHE ET LE SUIVI DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

Cité Hardy - Ballanger à Fresnes-sur-Escaut

Cité Saint-Pierre à Condé-sur-l'Escaut

Boulevard Beauneveu - Saly à Valenciennes

Au sein de la Direction des Finances et du Contrôle de gestion, le service Financements extérieurs gère les subventions, de la recherche au montage des dossiers jusqu'à leur clôture, et cela, en partenariat avec les services opérationnels et comptables. **En 2021, 67 dossiers ont été déposés en cours d'année pour près de 10 millions d'euros de subventions obtenues** auprès de l'ADEME, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Banque des Territoires, l'Etat, le Département du Nord ou encore la Région Hauts-de-France.

Parallèlement au dépôt de nouveaux dossiers, Valenciennes Métropole a demandé un peu **plus de 5,4 millions d'euros d'acomptes de subventions** au titre d'une petite soixantaine de conventions déjà conclues avec notamment l'ADEME, l'Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Etat, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, la Banque des Territoires... Ces demandes ont notamment concerné la requalification des cités minières Chabaud Latour Acacias, Hardy Ballanger, Mont de la Veine, Saint Pierre et Cuvinot, les boulevards Saly et Beauneveu ou encore le centre bourg de Prouvy.

L'année 2021 a également été marquée par la signature, le 22 octobre, du Contrat de relance et de transition écologique pour le Valenciennois (CRTE) 2021-2026. Celui-ci est la déclinaison territoriale du plan de relance national et s'inscrit à la fois dans le temps court du plan de relance avec des actions concrètes, mesurables et des projets ayant un impact important sur la reprise de l'activité des territoires ; mais aussi dans le temps long, à l'échelle du mandat intercommunal 2020-2026, en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Avec l'Etat, Valenciennes Métropole et la Porte du Hainaut portent une ambition et une stratégie communes qui tiennent compte des spécificités propres à chacune des deux agglomérations constitutives du territoire, ainsi que celles des communes membres et des acteurs territoriaux.

Le CRTE s'appuie sur les priorités convergentes des deux intercommunalités et de l'Etat sur la transition écologique, la compétitivité et l'attractivité, la cohésion sociale et territoriale, pour agir et réussir ensemble.

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
BP 60227 • 59305 Valenciennes Cedex • Tél.: 03 27 096 096 • Fax : 03 27 096 097

www.valenciennes-metropole.fr